

Nom de l'entreprise ..... Effectif de l'entreprise .....  
 Adresse, Ville, Code Postal .....

Nom du représentant (Réfèrent FACE Yvelines) .....

Fonction ..... Mobile .....

Email.....@.....

MON ENTREPRISE :	Cotisation annuelle 2024	Solde de la taxe d'apprentissage ET/OU don	Cotisation annuelle 2024 + Solde de la taxe d'apprentissage ET/OU don
Obtient le statut membre* de FACE Yvelines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accède aux actions de FACE Yvelines personnalisées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accède aux actions de FACE Yvelines inter-entreprises	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Soutient financièrement l'expertise de FACE Yvelines	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Reçoit un outil de communication ou une intervention personnalisée de FACE Yvelines...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peut participer aux événements de FACE Yvelines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

\*Le statut membre permet de participer aux AG, de devenir membre du CA, d'accéder aux actions et de participer aux événements de FACE 78.

**J'adhère à FACE Yvelines en versant ma Cotisation Annuelle 2024.**

Le montant de cette cotisation dépend de l'effectif de votre entreprise, comme suit :

- Jusqu'à 20 personnes : 150 €
- De 21 à 50 personnes : 300 €
- De 51 à 100 personnes : 500 €
- De 101 à 250 personnes : 1000 €
- De 251 à 500 personnes : 3000 €
- De 501 à 2000 personnes : 5000 €
- Plus de 2000 personnes :  
montant à déterminer ensemble

**Je souhaite sélectionner FACE Yvelines comme établissement bénéficiaire du solde de ma taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTÉA.**

**Je souhaite soutenir FACE Yvelines en réalisant un don (et je bénéficie d'une déduction fiscale de 60 %).**

- Bienfaiteur : 2000 € soit 800 € après déduction fiscale
- Mécène : 5 000€ soit 2 000€ après déduction fiscale
- Grand Mécène : 10 000€ soit 4 000€ après déduction fiscale
- Montant Libre : .....€

L'adhésion sera définitive à réception de son règlement par chèque à l'ordre de FACE Yvelines ou par virement : FR76 1751 5006 0008 2636 3753 805 - C E P A F R P P 7 5 1

Date :

Signature du représentant de l'entreprise :